



HAL
open science

Recherche action sur les innovations de l'économie Bio

Claire Touret

► **To cite this version:**

Claire Touret. Recherche action sur les innovations de l'économie Bio. Innovations Agronomiques, 2013, 32, pp.185-197. 10.17180/pmmh-v648 . hal-04660695

HAL Id: hal-04660695

<https://hal.inrae.fr/hal-04660695v1>

Submitted on 24 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Recherche action sur les innovations de l'économie Bio

Touret C.¹

¹ FNAB, 40 rue de Malte, 75011 Paris

Correspondance : ctouret@fnab.org

Résumé : Dans un contexte de changement d'échelle, l'agriculture biologique est de plus en plus confrontée à des logiques de compétitivité prix qui peuvent aboutir à force de pressions et de tensions à des systèmes de production qui négligent les aspects environnementaux et sociaux. Aussi, les agriculteurs biologiques s'interrogent sur leurs modes d'organisation économique. Quelles sont les modalités d'organisation permettant l'optimisation des coûts sans détériorer les pratiques performantes en termes social et environnemental ? Pour les accompagner dans cette réflexion, la FNAB anime une recherche action, où les producteurs endossent le rôle de chercheurs. Ils ont élaboré leur question de recherche et la problématique associée, puis ont interrogé des chercheurs sur les concepts pouvant les éclairer. Ils ont ensuite construit un cadre d'analyse de leurs organisations par rapport au sens recherché d'une économie relocalisée, durable et solidaire. Interdépendance, diversité sont au cœur de cette nouvelle gouvernance agroalimentaire vers laquelle tendre. Ce modèle a été validé par 13 entretiens ouverts auprès d'organisations économiques de producteurs bio.

Mots-clés : Recherche action, économie, filières bio, territoire, gouvernance

Abstract: Action research program on the innovations of the Organic economy

Scaling up, the organic farming is more and more faced with competitiveness price trends which lead through pressures and tensions to production systems that neglect the environmental and social issues. Therefore biological farmers are forced to wonder about their economic organization model. What model will make it possible to optimize costs without affecting the best practices in social and environmental fields? To contribute to the discussion, the FNAB leads an action research program, where the producers endorse researchers' role. They developed their research question and the linked issues, and then questioned researchers about the main concepts that would help them. In a next step, they built together a theoretical model allowing them to analyze their own organizations with regard to their ambition of a new organic economic model. Interdependence and diversity are at the heart of this new food-processing governance, which is the main purpose of the program. This model was validated by 13 open discussions with organic farmers economic organizations.

Keywords: action research, economy, organics supplies chain, territory, governance

Introduction : anticiper, accompagner le changement d'échelle de la bio

Le secteur de l'agriculture biologique français connaît depuis 2007 une forte croissance ; la surface agricole utile consacrée à ce mode de production, le nombre de fermes certifiées bio ainsi que celui d'opérateurs de l'aval ont été multipliés par deux entre 2007 et 2012 (Agence Bio, Chiffres clés édition 2012). La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB) et son réseau ont accompagné depuis les années 1980, l'émergence d'Organisations économiques de producteurs bio (OEPB) avec l'ambition

d'organiser une mise en marché solidaire et valorisant les performances plurielles tant économiques qu'environnementales et sociales de leurs pratiques¹. Avec la progression du secteur, les profils des acteurs investis dans le développement de la bio et dans la structuration de ses filières se sont diversifiés. Les acteurs institutionnels ou privés, plus récemment impliqués portent une vision de l'accompagnement de la croissance du secteur biologique plus empreinte d'une rationalité économique tendant à reléguer au second plan les performances sociales et environnementales de la bio.

Cette période marque un nouveau changement d'échelle pour l'agriculture biologique. Or, celui-ci n'est pas anodin. En effet, en sociologie (Buck, 1997 ; Reynolds, 2009 ; Le Velly, 2009), ce terme est utilisé pour décrire les mutations que connaissent les initiatives en phase d'expansion comme le commerce équitable et l'agriculture biologique. Cette croissance implique de travailler avec de nouveaux acteurs comme les grandes surfaces ou les multinationales de l'agroalimentaire. Ceci peut créer des tensions de diverses natures et aboutir à une conventionnalisation. Ce concept signifie que l'on perd quelque chose de l'alternative de départ, que les pratiques se dégradent (Le Velly, 2012). Dans le contexte de changement d'échelle, plusieurs mécanismes peuvent entraîner des risques de conventionnalisation. La concurrence accrue entre acteurs est l'un d'eux.

En France, ces dernières années, le nombre d'acteurs classiques développant une activité bio a augmenté, ce qui change les équilibres dans l'organisation économique et commerciale des filières bio. La concurrence entre acteurs de l'aval impliqués dans les filières bio croît. Les producteurs bio comme leurs organisations collectives sont alors de plus en plus confrontés à des logiques de compétitivité prix. Celles-ci provoquent des pressions sur les systèmes de production qui peuvent entraîner la dégradation des pratiques environnementales et sociales, pourtant principes fondateurs² de l'agriculture biologique. La compréhension des mécanismes en jeu peut permettre d'anticiper et de prévenir ces risques. Ainsi, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB) a initié une recherche action menée par un panel de producteurs bio. Elle se centre sur la problématique de l'organisation économique des filières bio et sur le rôle des producteurs dans celles-ci.

En effet, depuis les années quatre-vingt, les agriculteurs bio se sont organisés pour mettre collectivement en marché leurs productions avec l'ambition de valoriser les performances plurielles tant économiques qu'environnementales et sociales de leurs pratiques. Les organisations économiques de producteurs bio (OEPB), sont-elles capables d'accueillir de nouveaux producteurs et de porter durablement les performances plurielles de la bio dans la mise en marché des productions de leurs adhérents ? Quelles sont les innovations organisationnelles mises en place pour permettre l'optimisation des coûts sans détériorer ces performances, voire les améliorer ?

Le programme de recherche action vise à accompagner les producteurs bio dans un cheminement leur permettant de théoriser leurs innovations organisationnelles. L'enjeu est de rendre visible ces innovations et de les inscrire dans un cadre théorique approprié pour penser leur pérennité et leur expansion. L'objectif d'une forte implication des producteurs est qu'ils construisent eux-mêmes ce cadre, se l'approprient et s'en

¹ Plusieurs études montrent l'impact positif de l'agriculture biologique sur l'environnement, le Programme PIREN Seine (Gamier J. et al février 2012) par exemple. Le RMT DévAB a publié sous la coordination de Philippe Fleury un livre Educagri sur Agriculture biologique et environnement (2011). En terme d'emploi, le nombre moyen d'unités de travail humain par exploitation biologique est de 2,4 contre 1,5 en moyenne générale (Agreste Primeur n° 224, juin 2012). Cette différence s'explique, selon l'étude, par des effets liés au système de production lui-même et non par des effets de taille de l'exploitation ou d'orientations technico-économiques principales.

² Ces fondamentaux ont été rédigés, en 1972, par IFOAM sous la forme de la charte éthique de l'agriculture biologique. Elle définit les objectifs écologiques, sociaux et humanistes, et économiques de la Bio.

inspirent pour structurer leurs réflexions et actions et enfin qu'ils puissent le partager avec d'autres acteurs des filières et territoires.

Cet article présente cette recherche action. La première partie explique la démarche et le cheminement des producteurs bio impliqués dans celle-ci : formulation de la question de recherche et problématisation. La seconde définit les concepts choisis et expose le cadre d'analyse et les hypothèses le sous-tendant. La dernière présente la validation et la caractérisation du cadre d'analyse et les documents réalisés ou en cours permettant de vulgariser l'approche et de montrer comment les producteurs bio mettent au cœur de l'économie la cohésion sociale et environnementale.

1. Elaboration par les producteurs bio de la question de recherche et de la problématique

1.1 Implication des producteurs par une méthode de recherche action « participative »

Dans l'animation de cette démarche, la FNAB s'est fait appuyer par un spécialiste en accompagnement de recherche action. Il a été ainsi garant d'une méthode participative, base d'une véritable recherche action, impliquant les acteurs dans le processus, permettant d'axer questions et réflexions sur les points les intéressants réellement. Cette implication à chaque étape de la recherche permet aux acteurs de s'approprier les éléments de réflexion, d'analyse et les résultats. Cette méthode (Figure 1) permet d'appréhender des réalités complexes faisant appel à différentes disciplines. Chacun peut cheminer et ceci participe pleinement à l'efficacité de la recherche action. Réfléchir à des modèles, à des schémas d'organisation, à la gouvernance de ceux-ci avec les acteurs concernés est un gage d'une appropriation des résultats. L'un des producteurs du panel, Tony Chocardelle, polyculteur en Champagne-Ardenne résume, l'intérêt d'une telle démarche : « *pensez par soi-même afin de mieux se connaître, mieux se comprendre, définir nos attentes et objectifs est plus valorisant que d'être pensés par les autres* ».

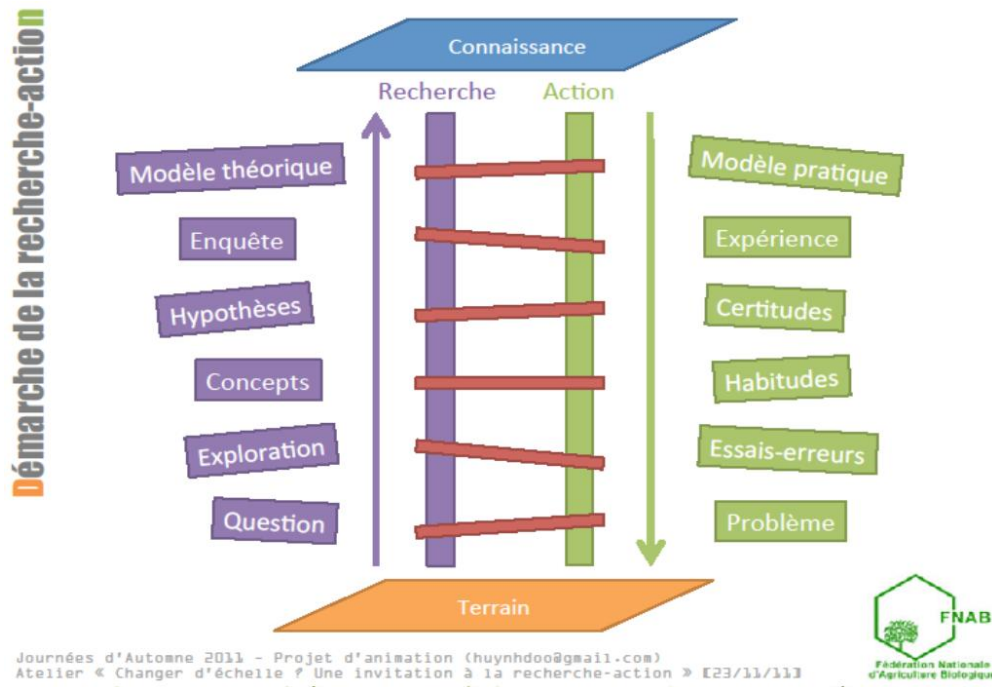


Figure 1 : Présentation de la démarche de recherche action

L'objectif de la démarche est de partir du constat des acteurs, ici, producteurs bio sur leurs pratiques et leurs expériences, de questionner leurs certitudes et habitudes et de soulever les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Les producteurs sont invités à endosser le rôle de chercheur. Quelle est la question sur laquelle ils veulent se pencher ? Quelle est la problématique à explorer, avec l'aide de quels concepts ? Quel cadre théorique permet de penser la résolution de la question, de formuler les hypothèses et d'avancer vers un/des modèles ?

Un panel de producteurs a donc été constitué et s'est réuni régulièrement depuis 2011 pour travailler collectivement à la recherche action : définition, délimitation du sujet, enquête et bibliographie exploratoire, définition de la question de recherche et interrogation de concepts. En parallèle de ce travail collectif et pour l'alimenter, la FNAB a réalisé une bibliographie, effectué des recherches thématiques et pris des contacts avec les milieux universitaires et de la recherche. Il s'agissait également d'identifier et de rallier des personnes ressources. Economistes, sociologues et agronomes ont été sollicités et rencontrés. Un blog a été mis en place pour faciliter l'accès à l'information, inciter les producteurs du panel et de l'ensemble du réseau à suivre les avancées de la réflexion et à s'y impliquer (<http://nouvelleeconomiebio.blogspot.fr/>).

Pour mobiliser le réseau, en vue d'élargir la réflexion au plus grand nombre, la démarche a été initiée lors du colloque de clôture de l'AG FNAB en mars 2011, présentée en 2012 et 2013 lors des journées d'automne et des AG de la FNAB. De plus, des séminaires d'échange entre chercheurs et producteurs ont été organisés aux principales étapes pour permettre aux producteurs bio de s'approprier le sujet.

1.2 La question de recherche et la problématique

1.2.1 Partir du vécu des producteurs

La première réunion du panel producteurs a permis de travailler sur leur représentation des atouts de l'agriculture biologique et de lister les problèmes auxquels ils sont confrontés en termes de valorisation de leur production.

En réponse à la question « Qu'est ce qui limite aujourd'hui la mise en valeur des atouts des produits bio sur les marchés ? », les producteurs ont listé un certain nombre de points classés ensuite par grande catégorie :

- Le poids du modèle dominant en termes économique et idéologique (marché mondialisé basé sur la compétitivité prix) a été classé comme le facteur limitant le plus important. Le poids de leurs certitudes et de leurs propres idéologies peut également entraîner un manque de dialogue entre eux ou avec d'autres acteurs ou/et des incompréhensions.
- Les politiques de prix n'intègrent pas l'ensemble des performances environnementales et sociales de la bio et la baisse du pouvoir d'achat ne facilite pas l'élaboration de ces politiques. La structuration des filières, l'organisation des producteurs est incomplète et les articulations entre les différentes échelles géographiques et types de productions sont à améliorer. Les liens avec les autres acteurs doivent être réfléchis et faire l'objet d'innovation.
- Le manque de moyens financiers, d'accompagnement et de compétences a été souligné.
- Le type d'information et de communication auprès des consommateurs ne favorisent pas assez l'émergence de consom'acteurs. Les messages que les producteurs souhaitent faire passer sont complexes : qualités nutritionnelles et sanitaires, performances environnementales et sociales. Il y a aussi des *a priori* difficiles à lever.

- Les volumes de production sont encore marginaux et dispersés.
- Une discussion approfondie sur les deux premiers thèmes a permis de délimiter les objectifs de la recherche action et de faire émerger les premiers questionnements.

Objectifs :

- Donner une visibilité au projet des producteurs bio du réseau sur l'organisation des filières de commercialisation,
- Réfléchir au cadre conceptuel dans lequel inscrire ces modèles, la seule compétitivité prix étant réductrice et risquant d'aboutir à des pressions et tensions sur les systèmes de production,
- Travailler sur les articulations entre logiques filières et territoriales : entre les différentes productions, entre organisations sectorielles et initiatives socio-économiques des territoires,
- Construire un schéma transversal et un discours commun,
- Tisser des liens et porter ses problématiques auprès de chercheurs qui pourront approfondir les questionnements.

Premiers questionnements :

- Comment l'organisation économique des producteurs bio peut-elle contribuer à aborder le changement d'échelle de la bio tout en préservant ses différentes performances?
- Comment éviter que la pression sur les prix ne dénature les systèmes de production biologique ?
- Peut-on construire un modèle alternatif pouvant trouver sa place dans le modèle dominant ?

1.2.2 Définir la question de recherche

La deuxième réunion du panel de producteurs a permis de définir la question de recherche, d'aborder la problématique et de discuter des premiers concepts.

Les points clefs débattus lors de cette journée sont le développement de la bio et son rapport au modèle dominant, et notamment au contexte économique. Les notions de coopération et de construction des prix ont alimenté les échanges. Enfin, la notion de valeur et la nécessité de définir plus précisément la « nouvelle économie agroalimentaire » ont abouti aux choix de trois termes pour la caractériser :

Relocalisée : qui permet de lier agriculture et besoin alimentaire d'un territoire et aussi de mobiliser des ressources propres pour valoriser les performances de la bio, « *la relocalisation s'oppose ici à une mondialisation associée à la spécialisation des zones de production et à la monoculture, en recréant de la diversité* » (Alain Delangle, éleveur laitier bio en Basse Normandie),

Durable : en référence aux quatre piliers du développement durable : environnement, social, économie et gouvernance,

Équitabilité : à même de fournir des revenus satisfaisants à l'ensemble des acteurs par le respect, l'écoute, ainsi que le partage du risque et de la valeur ajoutée entre eux.

Lors d'un atelier des Journées d'automne 2012, les participants ont ajouté le terme **solidaire** comme caractéristique et précisé plus clairement dans la question que l'organisation des producteurs ne pouvait se faire qu'avec d'autres. L'interrogation active des producteurs situe la question non dans le contexte, mais dans l'accompagnement du changement d'échelle.

La formulation finale de la question est alors : **Quels modes d'organisations des producteurs (avec d'autres) pour accompagner le changement d'échelle de l'agriculture biologique et permettre une économie agroalimentaire relocalisée, durable, équitable et solidaire ?**

1.2.3 La problématisation : un nouveau modèle économique d'organisations des producteurs

L'action observée, analysée concerne le mode d'organisation ; le sens recherché est celui d'une nouvelle économie agro-alimentaire ; l'objectif est d'accompagner le changement d'échelle de l'agriculture biologique. La problématisation de la question (Figure 2) est l'élaboration d'un « nouveau » modèle économique d'organisation des producteurs ou d'un cadre d'analyse permettant de mettre en lumière les innovations organisationnelles des producteurs bio contribuant au sens recherché, la nouvelle économie agroalimentaire relocalisée, durable équitable et solidaire. Ces innovations se sont pour partie construites en phase d'émergence de l'agriculture biologique dans un contexte de moindre pression économique et également suite à une précédente phase de changement d'échelle qui a débuté fin des années 1990 et qui a ébranlé certaines organisations économiques de producteurs bio.

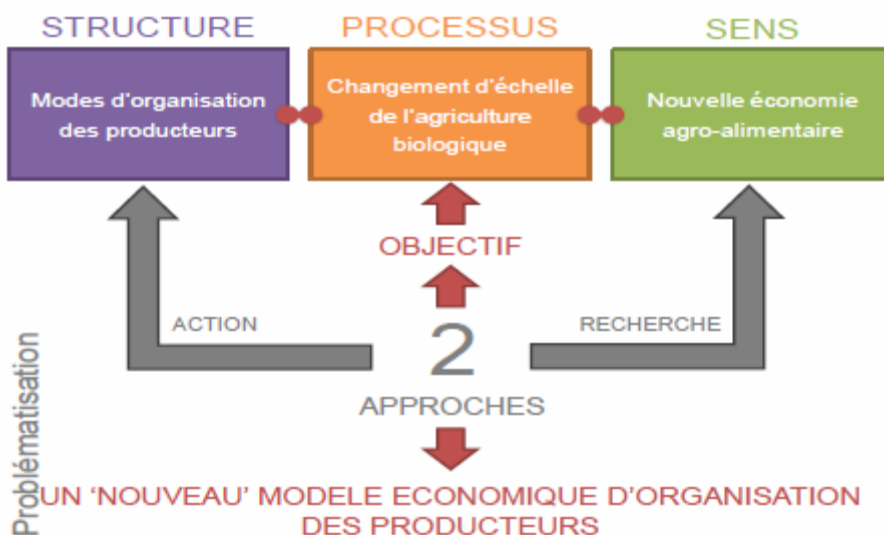


Figure 2 : Représentation de la problématisation

La question et la problématisation posées, il s'agissait de chercher les concepts et le cadre théorique guidant l'élaboration de ce « nouveau » modèle économique d'organisation des producteurs. La deuxième partie explique le choix des concepts et l'élaboration du modèle.

2. Interdépendance, diversité : au cœur d'une nouvelle gouvernance agroalimentaire

2.1 Rencontre des chercheurs, choix des concepts

Des chercheurs de différentes disciplines ont été sollicités pour participer aux échanges et à la réflexion des producteurs. Ils sont intervenus pour présenter les concepts sur lesquels ils travaillent et qui peuvent aider les producteurs à mieux appréhender la question et le sens recherché de la nouvelle économie

agroalimentaire. Sociologue³, Agronome⁴, Zootechnicienne⁵, Economiste⁶ ont permis une approche systémique de la problématique et ainsi d'aborder mieux la réalité. Deux concepts sont apparus éclairant pour mettre en avant les innovations des organisations économiques des producteurs bio convergeant vers le sens recherché : diversité et interdépendance.

2.1.1 Diversité

Robert Barbault⁷ décrit l'intérêt de la diversité, elle est « *la vie, la garantie d'un développement sans cesse renouvelé, la capacité d'adaptation et de résistance aux changements, aux imprévus, une source d'innovation.* » Muriel Tichit explique les conditions qui font de la diversité un véritable atout. La diversité biologique, technique mais aussi organisationnelle jouerait un rôle central dans la résilience des systèmes agricoles. Elle est le support des capacités d'adaptation. Elle représente une assurance face à des changements imprévisibles, et cherche à valoriser les caractéristiques du milieu plutôt que de s'en affranchir. Mais la diversité est aussi une contrainte, la piloter est indispensable. Cela nécessite de gérer des informations nombreuses, de définir des clés de lecture pour simplifier la réalité complexe et d'identifier des indicateurs d'alerte pour anticiper les changements. Selon elle, la gestion de la diversité via des dimensions collectives et des innovations organisationnelles peut faire de ce facteur de résilience un véritable atout.

Cette approche de la diversité fait écho aux discussions des producteurs bio : la diversité est partie intrinsèque de l'agriculture biologique, dans les fermes, entre les fermes, mais aussi dans l'économie : diversité des acteurs, des circuits de commercialisation, diversité des performances de l'agriculture biologique. Comment préserver ces diversités, comment les gérer collectivement et les valoriser ?

Le concept d'externalité peut-il nous renseigner sur une valorisation, une rémunération possible des performances plurielles de la bio afin d'assurer la continuité des pratiques vertueuses en termes environnemental et social ?

2.1.2 Externalité et interdépendance

Le concept d'externalité s'inscrit dans le courant de l'économie classique comme le pivot de l'économie environnementale. Julien Milanesi (mars 2012), économiste, explique que ce concept sous-tend l'idée que le marché constitue la sphère de l'efficacité. Les externalités sont des interdépendances non marchandes. Le concept est intéressant pour montrer les externalités positives de la bio par rapport aux pratiques conventionnelles, comme le démontre l'étude du commissariat général au développement durable de septembre 2011, sur les coûts des principales pollutions agricole de l'eau. Mais ce concept n'est pas robuste, le chiffrage de l'ensemble des externalités serait nécessaire pour compenser par des taxes ou des aides celles-ci. Or comment peut-on chiffrer la perte de la biodiversité ? C'est un concept qui, de plus, amène à penser de travers. « Utiliser ce concept, c'est inscrire le débat dans un cadre où le marché est la référence centrale, à laquelle tous les éléments qui lui sont extérieurs seront potentiellement ramenés et mis en balance avec les éléments internes au marché » explique le chercheur. Cette notion crée une

³ Ronan Le Velly, INRA Montpellier SupAgro UMR innovation - Claire Lamine, INRA d'Avignon Ecodéveloppement

⁴ Stéphane Bellon, responsable du Comité Interne Agriculture Biologique de l'INRA, INRA d'Avignon Ecodéveloppement, Jean-Marc Meynard, Directeur de recherche INRA, Président du Conseil Scientifique de l'Agriculture Biologique

⁵ Muriel Tichit INRA SAD, Paris

⁶ Philippe Lacombe, professeur d'économie, ancien directeur scientifique de l'INRA et président du groupe prospective DATAR "agriculture et territoire" - Julien Milanesi, Maître de conférences à l'université Paul Sabatier (Toulouse) - et aussi Jacques Prades, maître de conférence à l'Université Toulouse le Mirail et spécialiste de l'Economie Sociale et Solidaire, - Pierre Calame, président de la Fondation Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH).

⁷ Biologiste des populations et de l'écologie fondamentale, Directeur du département Ecologie et gestion de la Biodiversité du Muséum National d'Histoire Naturelle

frontière artificielle entre un dedans de l'activité économique (« l'interne ») dans lequel les relations sont inscrites dans un marché, et un dehors (« l'externe ») qui concerne le non marchand. Dans cette approche, les interdépendances entre activité économique, environnement et société sont ainsi pensées à la marge de façon accessoire. Ceci conduit « à penser l'existence d'effets externes comme une situation anormale, exceptionnelle. Or c'est l'inverse qui est vrai, les interdépendances non marchandes entre individus d'une société sont très nombreuses ; une partie très importante des activités économiques se déroule en dehors des relations marchandes et des systèmes de prix » (Vivien, 1994). L'activité agricole, particulièrement, est par essence, interdépendante des milieux sociaux et environnementaux. « L'ampleur de ces interdépendances et leur caractère croissant conduisent à poser la question environnementale dans l'agriculture comme une question de gestion des ressources communes » explique Julien Milanési.

Le concept d'interdépendances a émergé de la rencontre entre des économistes et des écologues. Pour expliquer la différence entre les deux concepts, le chercheur donne l'exemple suivant : deux agriculteurs partagent une même ressource en eau, l'un est en agriculture biologique et l'autre non. Le deuxième peut porter préjudice au premier en polluant la ressource en eau. Le concept d'externalité amène chacun des acteurs à se limiter à une rationalité économique sans s'interroger sur le préjudice porté à l'autre. La relation peut éventuellement se faire via une médiation technique de calcul du préjudice. Le concept d'interdépendance amène à penser que la ressource est commune aux deux usagers et qu'elle engage une responsabilité collective. Ce concept permet ainsi de caractériser les ressources, leurs utilisations et de réfléchir à des solutions de gestion de celles-ci pouvant passer par la création de nouvelles institutions.

2.2 Trois pôles d'interdépendance pour une nouvelle gouvernance agroalimentaire

La mobilisation de ses concepts définit un cadre théorique dans lequel inscrire la réflexion. Ils ont guidé l'élaboration d'un cadre d'analyse des organisations économiques de producteurs bio (OEPB) au regard du sens recherché d'une économie agroalimentaire relocalisée, durable et solidaire. Lors de la construction du cadre d'analyse, 3 pôles d'interdépendances principaux ont été repérés (Figure 3) :

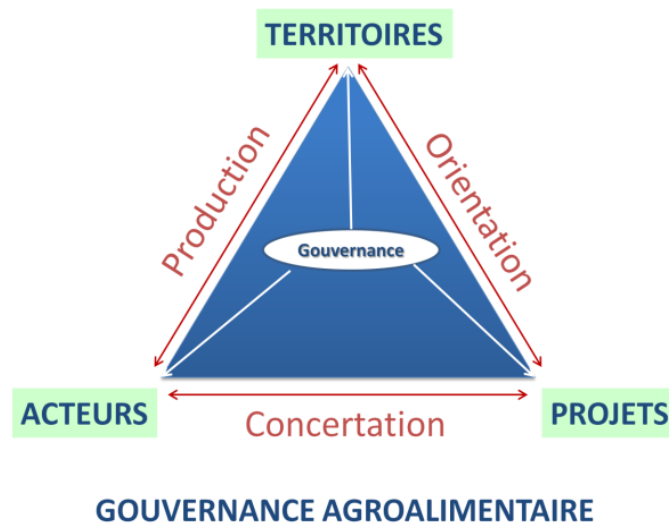


Figure 3 : Elaboration du modèle d'analyse de la nouvelle gouvernance agroalimentaire

- Le projet éthique décrit par les producteurs qui peut se résumer ainsi : Nos structures économiques ne sont pas seulement des organisations de mise en marché mais des organisations économiques au service d'un projet global : relocalisé, durable, solidaire et équitable.
- Les acteurs : Ils sont déjà divers parmi les adhérents des organisations mais aussi parmi leurs partenaires. Cette diversité répond à la recherche d'une valorisation optimale des diversités de production et de situations. Elle est aussi le reflet des acteurs concernés par la gestion des ressources communes, notamment environnementales mais également sociétales et économiques.
- Les échelles territoriales : Pierre Calame (février 2009) définit le territoire comme un lieu où les interconnexions sont denses. En référence à cette approche, le local n'est pas une fin en soi, mais une dimension de vie importante où les interconnexions entre habitants et environnements sont denses, proches et facilement appréhendables. La notion de territoire permet de lier les activités agricoles et agroalimentaires à leurs lieux de production et de consommation et de penser leurs impacts sur les territoires dans lesquelles ces activités et/ou échanges s'inscrivent. Les interdépendances entre les différentes échelles territoriales sont fortes et les échanges agricoles et agroalimentaires entre territoires sont à penser et à organiser. Ce qui nous intéresse ici est la prise en considération de ces différentes échelles, les unes en lien avec les autres et en lien avec les autres pôles du modèle.

Le panel de la recherche action fait l'hypothèse que les organisations économiques de producteurs bio cherchent à gérer ces interdépendances et diversités et que cette gestion constitue les bases d'une **nouvelle gouvernance⁸ agroalimentaire**. Le projet et les acteurs sont reliés par une dimension de **concertation**. Les performances sociales et environnementales ne sont plus considérées à la marge. Ceci induit la nécessité de « co responsabilisé » les acteurs autour de celles-ci. Les acteurs impliqués doivent avoir conscience des différentes composantes du projet et co-construire des processus de **mobilisation des ressources de leurs territoires pour valoriser celles-ci** soit dans les mises en marchés et la commercialisation de leurs productions soit dans d'autres dispositifs à repérer ou inventer (dimension de production). Ces dispositifs s'inscrivent selon les situations de production et les structures, à différentes échelles territoriales. La mise en œuvre de ces processus vise non seulement à valoriser les productions mais également à une transformation des rapports socio-économiques et à des développements environnementaux au sein des filières et territoires (dimension d'orientation).

La théorie des transitions sociotechniques permet d'appréhender les mécanismes de transition d'une économie de niche à un nouveau modèle et particulièrement l'hybridation aux modèles dominants a récemment expliqué Jean-Marc Meynard (séminaire du 21 mai 2013). Ce concept faisant appel à plusieurs disciplines pourrait enrichir la réflexion et l'analyse et sera exploré dans la suite de la démarche.

3. Validation d'un modèle d'analyse de la nouvelle gouvernance agroalimentaire

3.1 Vérification du modèle

Treize organisations de producteurs bio ont été enquêtées pour vérifier la présence et la prise en compte des différents pôles et dimensions du modèle par les organisations. Ces entretiens ont permis de

⁸ Le terme de gouvernance telle que défini par la Fondation pour le Progrès de l'Homme comme « l'art d'organiser dans l'espace public, les mises en relation entre les intérêts des citoyens et entre les échelles – locale, nationale, régionale, mondiale – l'art de produire des règles du jeu porteuses de sens, prenant en compte la complexité de nos sociétés, permettant le dialogue et l'action collective » a inspiré le choix de mettre au cœur du modèle la gouvernance.

caractériser le cadre d'analyse et de relever quelques-uns des dispositifs mis en œuvre par des organisations économiques de producteurs bio contribuant à l'émergence de cette nouvelle gouvernance agroalimentaire. L'ensemble des entretiens a été retranscrit, les paragraphes relevant d'un pôle ou d'une dimension annotés. Un tableau par entretien indiquant les items relevant des hypothèses a été réalisé. L'analyse transversale des entretiens a conduit à caractériser les pôles et à classer, regrouper les items de chaque dimension en composantes de ces dimensions. La Figure 4 présente le résultat de ce travail.

Le projet reprend pour les treize organisations rencontrées les composantes environnementales, sociales économiques et de solidarité. La dimension sociale comprend une composante de démocratie participative et de changement des rapports sociaux au sein des filières de production. La solidarité est envisagée autour des questions de société (insertion, accessibilité à une alimentation saine pour tous, souveraineté alimentaire, lutte contre la spéculation, ...).

Onze types d'acteurs ont été cités comme faisant partie du projet, associés à celui-ci ou en phase de concertation. Tous les types d'acteurs ne sont pas cités par toutes les organisations mais beaucoup sont abordés par une majorité de personnes enquêtées.

Les structures d'insertion sont citées par cinq organisations, toutes les autres catégories d'acteurs le sont au moins par dix sur les treize enquêtées.

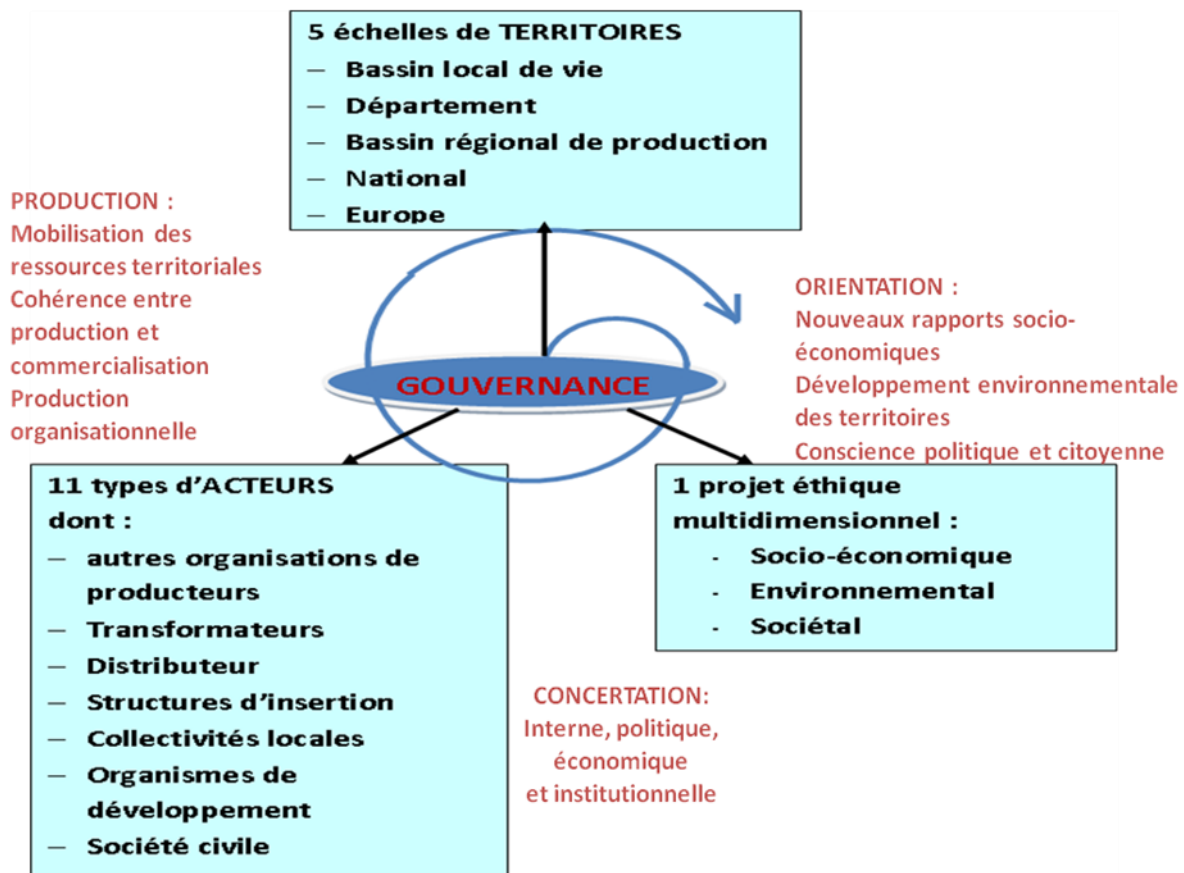


Figure 4 : Cadre d'analyse de la nouvelle gouvernance agroalimentaire

La nature des concertations organisées par les structures enquêtées est diverse. La concertation interne est très forte avec des modalités variées. En période de changement d'échelle, il importe d'être particulièrement vigilant sur celles-ci et de les adapter si nécessaire. La concertation économique est aussi largement développée par l'ensemble des organisations économiques de producteurs bio (OEPB), elle contribue à l'élaboration de cadres partenariaux avec les acteurs aval des filières qui prennent en compte le projet éthique mais aussi à la création de synergie ou de complémentarité avec d'autres OEPB (échanges de produits, répartition des tâches, ...). Les concertations politiques et institutionnelles pour partager le projet avec d'autres acteurs, notamment des territoires sont présentes également.

Cinq échelles territoriales sont mobilisées par les OEPB, certaines n'inscrivent leurs productions que dans des échelles locales d'autres mobilisent plusieurs d'entre elles. L'effort de commercialiser au plus près des bassins de production est présent. Ainsi l'organisation d'éleveurs laitiers Biolait travaille avec des entreprises de dimension nationale, organise des échanges européens lorsque cela est nécessaire mais livre également de nombreuses PME/PMI sur les bassins de productions de ses adhérents. La mise en place de partenariat avec des acteurs à différentes échelles territoriales permet de gérer la diversité de systèmes et de production des adhérents. C'est particulièrement vrai en fruits et légumes. La coopérative Norabio, par exemple, a développé une activité de paniers bio pour ses adhérents en maraîchage très diversifié et une activité de gros et demi gros ainsi que des partenariats avec des transformateurs pour les systèmes légumiers. La production des OEPB comprend la mise en marché mais aussi la production d'autres services (mise en relation, lettre d'information...), la production organisationnelle (participation à l'émergence de nouvelles structures) et parfois aussi d'infrastructures (Silo Bio Ouest). Elle englobe également des productions « invisibles » comme la mobilisation humaine et la participation à la cohésion sociale d'un territoire.

La dimension d'orientation est présente avec trois composantes :

- Développement environnemental du territoire par le mode de productions biologiques des adhérents mais aussi par de l'éco-construction, par les démarches d'optimisation logistique... ;
- Nouveaux rapports socio-économiques au sein des filières avec des contrats multi-partenariaux de long terme, proposant plus de transparence ou en faisant réseau sur les territoires (partage de réseaux avec le monde de l'insertion, synergie entre différentes productions) ;
- Participation au développement d'une conscience citoyenne et politique autour des enjeux environnementaux et alimentaires.

3.2 Faire connaître et partager les innovations mises en place par les OEPB

Ce cadre d'analyse permet d'éclairer comment les producteurs bio font « économie ». Il montre aussi comment des OEPB s'associent localement avec des entreprises d'insertion pour apporter une plus value sociale jusque dans l'acte économique. Les OEPB augmentent aussi leur réseau de « consom'acteurs » en s'ouvrant à d'autres. L'une d'entre elles, Norabio avec les BiocABas, travaille l'accessibilité en partenariat avec le Conseil Général du Nord. Ensemble, par l'intermédiaire d'ateliers de cuisine dans les quartiers, ils interrogent l'alimentation et participent à l'appropriation des enjeux alimentaires auprès de populations défavorisées.

A une autre échelle, Biolait innove dans l'établissement de partenariat avec la distribution et contribue au changement des rapports sociaux au sein d'une filière de production. Biolait et Biocoop, réseau de magasins spécialisés en produits issus de l'agriculture biologique et proche de la production, ont développé un partenariat de filière depuis le début des années 2000. Biolait a également signé début avril 2012, à

l'occasion de son assemblée générale, un partenariat avec Système U et la laiterie Saint-Denis-de-l'Hôtel (département du Loiret). Ces partenariats avec la distribution spécialisée en premier lieu, puis avec Système U, sont remarquables à plusieurs égards. D'abord, ils décloisonnent les discussions entre les différents maillons de la filière : organisation de producteurs, transformateurs et distributeurs. Ensuite, ils reposent sur un projet clair multidimensionnel de développement de la bio, mais aussi d'établissement de nouveaux rapports socio-économiques ; ce projet est partagé au-delà du simple acte commercial. Économie, rapports sociaux et environnement composent différents axes du projet. Ces dimensions se traduisent par une transparence des coûts, un affichage des acteurs de la filière jusqu'au consommateur, et la participation financière des distributeurs pour encourager les conversions. Pour autant, Biolait ne néglige pas les autres échelles territoriales. La transformation à la ferme et la vente directe par ses adhérents sont facilitées. Biolait livre de petites laiteries et fromageries et participe ainsi au maintien d'une diversité d'entreprises sur les territoires.

Un livret « La nouvelle économie bio, témoignages et expériences » donne à voir de nombreuses initiatives qui ensemble donnent corps à un projet de transition vers une nouvelle gouvernance agroalimentaire.

Des fiches, issues des entretiens, qui présentent les dispositifs mis en œuvre par les OEPB au regard des différentes dimensions du modèle d'analyse sont en cours de rédaction. Les thématiques suivantes sont développées :

- Faire vivre la concertation au sein de l'organisation : implication des producteurs dans la prise de décisions, concertation au sein de l'organisation pour renforcer les liens entre producteurs et salariés, pour donner vie à un projet commun
- Réunir différents acteurs pour donner vie à un projet de territoire : partenariats avec les collectivités et les acteurs de l'ESS (insertion, accessibilité), partenariats au sein de la filière par le biais d'une même structure (valorisation de la diversité de production)
- Inventer de nouvelles relations commerciales dans les filières : établissement d'une relation de confiance entre les acteurs de la filière, instauration de la transparence et du dialogue, du producteur au consommateur, cadre pour des prix rémunérateurs aux producteurs
- Participer au développement environnemental, social, et économique des territoires : pérenniser les exploitations agricoles bio du territoire, mettre en valeur le territoire et protéger l'environnement, faire vivre et alimenter un bassin de vie

Ces fiches reprennent des dispositifs mis en place par des OEPB de différentes dimensions et de différentes productions, elles montrent la diversité organisationnelle et économique et s'appuie sur des témoignages. Elles feront l'objet d'un recueil dont la publication est à venir.

Conclusion : un outil Bilan du projet pour les OEPB, l'élargissement de la démarche aux acteurs des filières et territoires

La recherche action, telle qu'utilisée ici, est un processus long qui permet aux acteurs de se définir et de trouver de nouveaux indicateurs à même d'éclairer leurs particularités. Ces premières étapes ont permis de rendre lisible le modèle prôné par les producteurs bio du réseau. Les fiches pourront être source d'inspiration et de connaissance réciproque du fonctionnement de chacun. Elles ne sont pas exhaustives puisque basées uniquement sur treize entretiens mais pourront être complétées.

Par ailleurs, le modèle a servi de base pour la construction, avec les producteurs impliqués dans les OEPB et dans la recherche action, d'un outil bilan des pratiques des organisations économiques de producteurs

bio. Cet outil, en cours d'élaboration, propose de faire le point sur les pratiques des OEPB contribuant à l'émergence d'une nouvelle gouvernance agroalimentaire, sur le ressenti des adhérents vis-à-vis de celles-ci et de renseigner certains indicateurs pour établir un suivi du projet collectif d'une année sur l'autre. C'est un outil évolutif et participatif support de débat et d'appropriation pour l'ensemble des adhérents. Il interroge sur des points de vigilance pour ne pas perdre de vue le projet global en période de perturbation telle que celle associée à un changement d'échelle.

Enfin, ce travail sera la base de discussions à venir avec les partenaires économiques des filières et des territoires. Les conditions du développement de cette nouvelle gouvernance et de sa pérennité sont à affiner et à construire avec les acteurs des filières et des territoires.

Références bibliographiques

Agreste Primeur, 2012. Recensement agricole de 2010 – Exploitations agricoles en production bio : des agriculteurs bio diplômés, jeunes et tournés vers les circuits courts. Agreste n° 224

Buck D., Getz C., Guthman J., 1997. From farm to table: the organic vegetable commodity chain of northern California. *Sociologia Ruralis* 37(1), 3-20

Blog sur La nouvelle économie bio – ensemble de documents et vidéos des séminaires disponibles : <http://nouvelleeconomiebio.blogspot.fr/>

Calame P., février 2009, Essai sur l'Économie, Éditions Charles Léopold Mayer, Chapitre 5.

CGDD, septembre 2011. Coût des principales pollutions agricoles de l'eau, Etudes et documents, 52

Garnier J. & al, 2012. Emissions de N₂O et lessivage de nitrate de sols en agriculture conventionnelle et biologique. Mise en place d'un dispositif de mesures. CNRS-UPMC.UMR Sisyphé. Programme PIREN Seine, rapport d'activités 2011. *Agriculture pour demain*.

Lacombe P., mars 2011. Intervention au colloque de clôture de l'AG FNAB - Amiens, vidéo sur le site de la FNAB.

Le Velly R., 2009. Quel commerce équitable pour quel développement durable ? *Innovations, cahiers d'économie de l'innovation*, 30, 2, 99-113.

Le Velly R., 2012. La nouvelle économie bio, témoignages et expériences, FNAB, 5.

Meynard J.M., mai 2013. Table ronde du séminaire « La nouvelle économie bio, orientations et débats », vidéo sur le blog nouvelle économie bio.

Milanesi J., mars 2012. Externalités et Agriculture Biologique. Note d'intervention et vidéo sur le blog nouvelle économie bio.

Raynolds L.T., 2009. Mainstreaming Fair Trade Coffee: From Partnership to Traceability. *World Development* 37 (6), 1083-1093.

RMT DévAB, Coordination Philippe Fleury, 2011. « Agriculture biologique et environnement : des enjeux convergents », Acta, Educagri.

Tichit M., mars 2012. La diversité facteur de résilience. Diaporama et vidéo sur le blog nouvelle économie bio.

Vivien F.-D., 1994. Economie et écologie. Repères, La découverte, Paris, 128 p.